



#5 / Lutter contre la précarité énergétique et renforcer les relations avec les usagers

Lutte contre la précarité énergétique

L'amélioration des performances énergétiques des logements privés et communaux à vocation sociale

Le SDEC ÉNERGIE participe financièrement à la rénovation de logements d'usagers en situation de précarité afin d'améliorer leurs conditions de vie et de réduire leurs charges énergétiques. Le syndicat a conclu des partenariats avec SOLIHA, le CDHAT (Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires) et INHARI.

En 2022, le SDEC ÉNERGIE a alloué un budget de 60 000 € pour ce dispositif, 15 familles ont sollicité une aide en 2022 contre 13 en 2021. Depuis 2014, 236 989 € d'aides ont été attribués.

Conscient que le besoin de logements performants est important, et plus encore en milieu rural, le SDEC ÉNERGIE a mis en place en 2022 une aide financière à la réalisation de travaux pour la rénovation de logements communaux à vocation sociale.



Journée nationale de lutte contre la précarité énergétique

Le 24 novembre 2022 s'est tenue la deuxième édition française de la « Journée nationale contre la précarité énergétique ». Le SDEC ÉNERGIE s'est associé à cet événement en organisant la visite d'un logement en cours de rénovation sur la commune de Mondeville, en partenariat avec l'opérateur SOLIHA.

Soutien aux impayés d'énergie

Le SDEC ÉNERGIE participe au dispositif du Fonds de Solidarité Energie (FSE) qui, en 2022, a permis d'aider 860 familles à régler leurs impayés pour un montant global de dépenses de 227 799 €. Ce dispositif est géré par le Département.

Le syndicat a en outre alloué une enveloppe de 5 000€ au paiement de factures de gaz propane en réseau.

Compte tenu de l'évolution des coûts de l'énergie, le syndicat a conclu des partenariats avec des associations caritatives œuvrant dans le règlement d'impayés d'énergie afin de les soutenir financièrement dans leurs actions. Ainsi, le Secours catholique, la Croix Rouge française et le Secours Populaire Français se sont partagés une enveloppe de 20 000 € en 2022.





Chèque énergie

Le chèque énergie remplace le dispositif des tarifs sociaux d'accès à l'énergie depuis le 1er janvier 2018. Si le SDEC ÉNERGIE ne peut contrôler l'application du chèque énergie, il participe à son évaluation et informe sur ce dispositif. **Dans le**

Calvados, 55 225 chèques ont été envoyés en 2022, le taux d'utilisation est de 83 %. Les bénéficiaires du chèque énergie ont également reçu un chèque énergie exceptionnel complémentaire d'un montant de 200 € (100 € pour les ménages dont le revenu fiscal de référence par unité de consommation (RFR/UC) est supérieur ou égal 10 800 € et inférieur à 17 400 €). Ce chèque exceptionnel a été envoyé automatiquement fin 2022, pour aider les bénéficiaires à faire face à la flambée des coûts de l'énergie.



Points Info 14 / Espace France Services

Depuis près de 20 ans, le SDEC ÉNERGIE est partenaire des Points Info 14 / Espace France Services qui participent à la politique départementale d'amélioration de l'accès aux services publics. Ils permettent aux usagers éloignés des services d'avoir

accès gratuitement à un point d'information et de contact avec de nombreuses administrations, par le biais d'Internet et de la visioconférence. Le SDEC ÉNERGIE a informé les animateurs de ces structures sur l'ensemble de ses services aux usagers lors de deux actions de communication en septembre 2022.

Sensibilisation à la transition énergétique - La Maison de l'Énergie



Animations pour les scolaires

Après plus de 2 ans de fermeture en raison de la crise sanitaire, la Maison de l'Énergie a réouvert au printemps 2022 et retrouvé son public.

Les scolaires, nombreux, ont été ravis de venir découvrir l'exposition 2050 ainsi que les ateliers scientifiques proposés par l'association Les petits Débrouillards Grand Ouest.

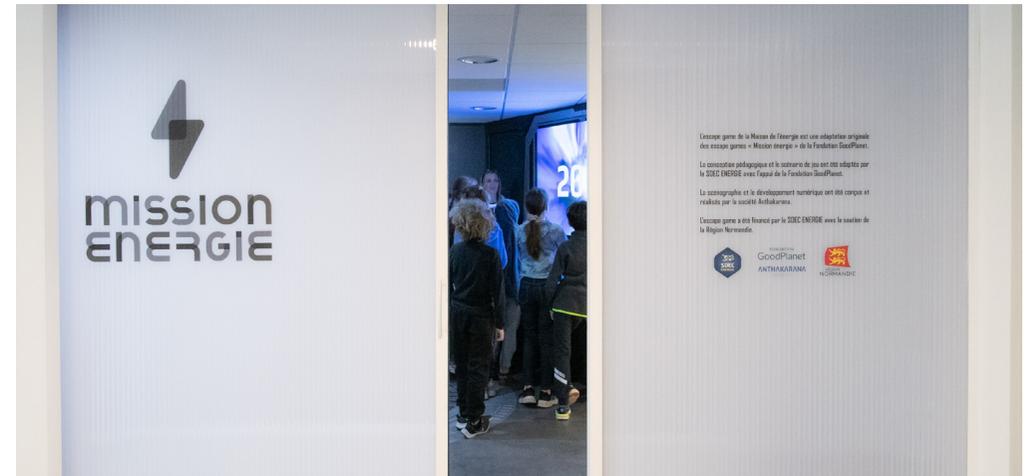
26 classes sont venues à la Maison de l'Énergie d'avril à juin, ce qui représente 643 personnes. Les animations proposées à distance, qui avaient été mises en place en 2021, ont été pour leur part suivies par 378 personnes.

Même engouement pour les **expositions itinérantes « 2050 » et « Le parcours de l'énergie »** qui, après plusieurs mois sans sortie, ont été installées au lycée Jeanned'Arc de Caen, au collège Octave Mirabeau de Trévières et sur la commune de Cormelles-le-Royal. 1 026 personnes ont participé à ces animations.



2 047 personnes ont participé aux animations de la Maison de l'Énergie.

A peine réouverte, la Maison de l'Énergie a de nouveau refermé ses portes au public en septembre, mais cette fois-ci pour la bonne cause : proposer de nouvelles animations en 2023. Clap de fin pour les expositions « 2050 » et « électricité suivez-le fil » après 7 ans de bons et loyaux services et plus de 20 000 visiteurs. Après quelques mois de travaux (démontage et agrandissement des espaces), l'**escape game Mission énergie** a pris place en fin d'année.



Actions pour les élus : la Fabrique Énergétique

5 événements ont été organisés en 2022 par la Fabrique Énergétique :

- Un DD-Tour « Plantation, valorisation économique et insertion : la filière bois bocage énergie comme levier de transition du bocage virois », organisé pour les collectivités normandes inscrites dans la démarche « Territoire engagé pour la nature ». Le DD-Tour est organisé dans le cadre d'un partenariat avec l'ANBDD, l'association Rivières et Bocages et la commune de Valdallière.
- 4 ateliers sur la valorisation de la biomasse, pour répondre aux problématiques soulevées dans le cadre des travaux de la CCTE sur la valorisation des déchets verts et des haies, et du plan Métha'Normandie. Ces ateliers ont rassemblé 100 participants.

114 personnes ont participé à un ou plusieurs de ces événements.



PERSPECTIVES 2023

En 2023, le syndicat poursuivra son action à destination des usagers :

- Lancement des nouveaux outils pédagogiques de la Maison de l'énergie, notamment de l'escape game « Mission énergie », élaboré en partenariat avec la Fondation GoodPlanet.
- Poursuite de la sensibilisation et l'information des élus à la transition énergétique, dans le cadre de la Fabrique énergétique, notamment sur les écomatériaux en rénovation.
- Poursuite des actions de soutien aux impayés d'énergie et à la rénovation des logements des ménages en précarité énergétique.
- Déploiement de l'accompagnement à la rénovation des logements communaux.